

Les Cahiers  
du CRH

## Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques

Archives

43 | 2009

Hommage à Jacques Ozouf

---

### Retour sur *La république des instituteurs*

Enjeux et méthodes d'une enquête inégalée

Yves Déloye

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3505>

DOI : 10.4000/ccrh.3505

ISSN : 1760-7906

#### Éditeur

Centre de recherches historiques - EHESS

#### Édition imprimée

Date de publication : 25 janvier 2009

Pagination : 93-99

ISSN : 0990-9141

#### Référence électronique

Yves Déloye, « Retour sur *La république des instituteurs* », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 43 | 2009, mis en ligne le 16 novembre 2011, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3505> ; DOI : 10.4000/ccrh.3505

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

---

# Retour sur La république des instituteurs

Enjeux et méthodes d'une enquête inégalée

Yves Déloye

---

- 1 On le sait, l'ouvrage que publie en octobre 1992, Jacques et Mona Ozouf, avec la collaboration de Véronique Aubert et Claire Steindecker, révèle définitivement la fabuleuse richesse de l'enquête d'opinion menée, entre 1961 et 1963, par Jacques Ozouf auprès des instituteurs français ayant exercé avant 1914. La relecture de ce livre<sup>1</sup>, au moment de cette Journée Jacques Ozouf, offre l'occasion d'une double réflexion méthodologique et historique.
- 2 Elle atteste, tout d'abord, l'intérêt heuristique de certaines enquêtes par questionnaire. Envoyé à plus de 20 000 instituteurs, le questionnaire d'origine provoquera près de 4 000 prises de parole. Ce taux de réponse (20 %), nettement supérieur à celui qu'enseignent les manuels de méthodes des sciences sociales relativement aux enquêtes par voie postale, s'explique par deux facteurs principaux. Les hommes et les femmes interrogés sont familiers de l'écriture dont ils devaient apprendre les rudiments à leurs élèves. Ce rapport privilégié à la rédaction, très inégalement distribué dans les autres groupes sociaux ayant vécu à cette époque, lève l'un des obstacles majeurs à ce type d'enquête d'opinion : l'incapacité à prendre la parole faute d'en posséder la compétence. Ce premier facteur ne saurait à lui seul rendre compte de l'enthousiasme – le mot n'est pas trop fort – rencontré auprès des personnes contactées. Il convient de mentionner l'intérêt manifesté par les instituteurs pour leur propre histoire et l'attention qu'ils apportent à réfléchir eux-mêmes sur leur statut dans la société française. L'importance des conflits souvent symboliquement très violents dans lesquels ils furent impliqués au cours de leur activité professionnelle (lutte avec le curé du village ou avec certains segments de la vie locale, campagne de presse conservatrice tendant à faire des instituteurs des « primaires » hostiles à la culture française, conflits avec leurs supérieurs administratifs ... ) ainsi que l'isolement qui les affecte une fois en poste renforcent cette conscience aiguë de soi et motivent le désir de témoigner, au-delà des stéréotypes, d'une histoire encore vivace

dans les années soixante. L'ensemble de ces facteurs expliquent, par ailleurs, la précision des réponses obtenues comme la qualité des commentaires qui les accompagnent. Dès lors, les conditions étaient réunies pour que s'effectue une rencontre fructueuse entre la recherche menée par un historien socialement et intellectuellement très proche des instituteurs et un groupe d'hommes et de femmes pressés par l'âge de laisser une trace de leur expérience au service de la République<sup>2</sup>. Bien qu'elle ne soit pas sans certains risques méthodologiques, dont Jacques et Mona Ozouf sont pleinement conscients<sup>3</sup>, la communauté de sens et de conviction qui lie enquêteur et enquêtés (« Mon cher collègue », disait la lettre d'accompagnement) va déboucher sur une moisson d'informations denses et inattendues. Moisson d'autant plus riche que les instituteurs et les institutrices qui acceptent « le pacte autobiographique » proposé (l'expression est empruntée à Philippe Lejeune) ne resteront pas passifs face à ce questionnaire. Loin de se cantonner aux questions posées, un nombre appréciable d'entre eux va s'interroger sur le sens de la démarche voulue par l'enquêteur, s'autoriser à critiquer la formulation de certaines questions, voire apporter des compléments d'information que ne sollicitait pas l'enquête mais que l'enquêté estimait bel et bien nécessaires à la compréhension de sa trajectoire biographique. Certains useront de feuilles libres supplémentaires, souvent arrachées à un cahier d'école, pour compléter cette histoire de vie. Devançant les attentes de l'enquête, quelques instituteurs fouilleront leurs archives personnelles afin de valider et de prolonger leurs réponses aux questions. C'est ainsi que Jacques Ozouf reçut de nombreux documents personnels (livres de compte, cahiers de préparation de cours, cartes de sociétaires de la section syndicale, photographies des salles d'enseignement...) : une mine documentaire dont l'exploitation facilita grandement l'interprétation des réponses obtenues. Du coup, les informations recueillies seront transformées progressivement en une série d'autobiographies provoquées et illustrées. L'enquêteur dispose au total non pas d'un ensemble d'épisodes ponctuels et isolés (ce à quoi le condamnait un respect trop scrupuleux par les enquêtés du découpage nécessairement maladroit opéré par le questionnaire), mais d'une série de discours correspondant à des étapes liées et cohérentes qui constituent autant de trajectoires continues. Une telle réappropriation, point de départ d'une métamorphose de l'outil d'enquête, confirme tout l'intérêt des instituteurs à la sauvegarde de leur mémoire. Toutefois, l'attitude n'est pas dépourvue de scrupules. Nombreux sont les enquêtés qui s'inquiétèrent du statut de leur témoignage. Les uns avaient l'impression de ne rien dire d'intéressant, les autres d'évoquer leur vie passée en référence à un destin collectif dont ils seraient les derniers dépositaires. Le sentiment d'appartenir à un collectif, sentiment que l'enquête objective à son tour (« L'instituteur français de 1871 à 1914 »), renforce parallèlement la nécessité de répondre au questionnaire et même d'y répondre de façon précise et argumentée. C'est pourquoi le nombre très élevé des témoignages obtenus rejillit comme une confirmation de la fécondité de la méthode biographique utilisée. Loin de se transformer en une série de cas étonnants mais isolés les uns des autres, l'ensemble des histoires de vie collectées reflète la constitution d'un groupe, au sens sociologique du terme : le fait d'avoir vécu des événements communs (luttres scolaires, certaines réformes éducatives, développement du pacifisme et du socialisme ...), d'avoir affronté les mêmes difficultés et d'avoir adhéré aux mêmes valeurs fondamentales ancre et justifie l'identification au monde des instituteurs.

- 3 En portant le regard sur les fonctions remplies par l'autobiographie auprès de l'enquêté – l'honneur d'être reconnu comme un acteur de l'histoire, l'occasion de sortir de l'isolement provoqué par l'âge avancé des personnes intéressées par l'enquête – les auteurs parviennent à préserver la possibilité d'une lecture critique des souvenirs et des

aveux ainsi consentis. Prudence que corroborent, d'une part, les nombreux commentaires critiques qui parcourent le texte, d'autre part la volonté de recouper systématiquement les informations obtenues avec d'autres sources. On notera aussi, pour en finir avec ce registre, l'attention apportée aux silences et aux demi-mots qui jalonnent les réponses faites aux questionnaires : elle témoigne d'une interprétation avisée, c'est-à-dire ni aveugle sur l'authenticité des représentations du passé, ni injuste avec le besoin de grandeur d'une génération résolue à comprendre le réel en allant à l'idéal.

- 4 Reste à identifier le statut précis de cette recherche. Combinant les données statistiques, élaborées grâce à un traitement des réponses recueillies à la façon d'un échantillon *a posteriori*<sup>4</sup>, et les données qualitatives, générées par la précision et la cohérence des réponses obtenues, l'enquête se développe de façon harmonieuse en empruntant pourtant deux registres souvent considérés comme antagoniques. Illustrant, déjà, le caractère vain de la querelle entre démarches qualitative et quantitative, la démonstration proposée lève la méfiance des tenants de l'analyse biographique à l'égard de l'exploitation de séries statistiques rapidement considérées comme mutilant son objet en le limitant à la surface des phénomènes. L'analyse se veut quantitative, en cherchant à dégager les principaux résultats statistiques d'un traitement informatique des 2 089 réponses les plus représentatives, et qualitative, en revenant systématiquement aux témoignages individuels pour décrire les écarts et les reliefs observables par rapport à la représentation moyenne issue du tri statistique.
- 5 Ainsi complétée, l'analyse biographique permet de saisir, par-delà l'histoire individuelle, l'évolution d'un groupe social et des problèmes, notamment politiques, qui lui sont propres. Cela nous conduit à une seconde lecture de l'ouvrage : thématique et historique. Le contenu des autobiographies rassemblées permet aux auteurs de livrer la synthèse la plus fine sur la réalité du monde de l'éducation primaire sous la III<sup>e</sup> République. Ayant vécu dans leur conscience et dans leurs pratiques sociales la période de routinisation des réformes entreprises par Jules Ferry, les hommes et les femmes interrogés nous offrent un portrait neuf du statut des instituteurs dans la société française de l'époque. S'éloignant tant de l'image développée, dans les années soixante-dix, d'un corps d'enseignants mis en place par la bourgeoisie pour dresser et normaliser le peuple que du mythe exaltant l'école des hussards noirs de la République, l'enquête insiste, à juste titre, sur l'autonomie et la cohérence du projet de vie qui motive l'ambition professionnelle des instituteurs de la Belle Époque. L'étude des influences, principalement familiales et sociales, subies au moment du choix de la carrière d'enseignant établit tout d'abord la part non négligeable d'intentionnalité, voire de calcul, que comporte une telle décision. Nombreux sont les exemples où le choix du métier d'éducateur résulte de la volonté d'une mobilité sociale et culturelle ascendante. Devenir instituteur, c'est, à cette époque, obtenir la possibilité de s'éloigner de tâches ingrates et abrutissantes effectuées, sans rupture, de génération en génération, c'est obtenir les bénéfices d'une profession intellectuelle. Les loisirs, le temps de travail, l'indépendance dans l'organisation de sa vie quotidienne comptent peu à cette époque dans le choix des jeunes instituteurs. Le désir de s'instruire, d'obtenir une reconnaissance sociale jusqu'alors inaccessible constitue la principale motivation. Ce qui témoigne de la forte valorisation de l'éducation et du métier d'instituteur à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. « Mes parents aimaient l'instruction », tel est le leitmotiv qui ressort de l'enquête. La formule nous renseigne indirectement sur le contexte culturel des débuts de la III<sup>e</sup> République. Les échanges croissants, dus, notamment, à la mise en place de la conscription, la multiplication des cours du soir et

des conférences populaires, l'exode rural et l'obligation de s'adapter à de nouvelles situations sociales et professionnelles, tout conduit les parents des futurs instituteurs à sacraliser l'instruction et à projeter que certains des leurs exercent cette vocation noble qu'est celle d'instruire le peuple. Une telle ambition familiale se concrétise souvent à la suite d'une série d'interactions sociales : discussion avec l'instituteur, rencontre avec le curé du village... Au-delà du hasard qui favorise parfois ces rencontres, l'enquête démontre la cohérence des situations locales qui préside à un tel choix professionnel. Les auteurs sont attentifs, à ce niveau, à établir la singularité propre de chacune des trajectoires sociales observables. La même vigilance se retrouve dans les chapitres consacrés à l'étude du métier d'instituteur et à l'articulation qui existe entre ce dernier et la société locale dans laquelle il se pratique. Comme l'a également constaté Francine Muel-Dreyfus<sup>5</sup>, les années sont propices à l'invention d'un métier d'instituteur qui se différencie nettement de celui d'éducateur tel qu'il était codifié avant l'instauration des réformes éducatives républicaines.

- 6 En 1845, on pouvait encore présenter la mission de l'instituteur ainsi :

L'enfant que l'on vous présente, pour l'instruire, c'est cet arbre tombé, flétri, abattu sur sa tige. Il s'agit de le relever, de le faire reflourir, et de lui réimprimer sa première direction, et son ascension vers les Cieux [...] voilà, sachez-le bien, le vrai sens de votre mission, et le vrai sens, aussi, de ce mot qui l'indique, du mot Instituteur<sup>6</sup>.

- 7 Le témoignage des instituteurs en place avant 1914 permet de constater la rupture opérée en un demi-siècle. Il ne s'agit plus d'exercer cette activité dans le cadre d'un magistère religieux faisant de l'instituteur « le coadjuteur de la providence » mais de permettre à chacun de disposer librement de sa raison. La neutralité, religieuse et idéologique, revendiquée par Jules Ferry bénéficie pleinement d'un tel renversement de priorités. L'intérêt des récits de vie rassemblés par Jacques Ozouf est justement de relier cette évolution profonde à l'institutionnalisation du métier d'instituteur. Conçu comme un ensemble de savoir-faire pédagogiques, de valeurs et de compétences requises, le métier exercé par les personnes interrogées oblige à une série de contraintes intériorisées, contraintes qui définissent le comportement type de l'instituteur. Les auteurs de l'enquête n'hésitent pas à ce niveau à bousculer certains clichés. Si la très grande majorité des instituteurs est en position de rejet vis-à-vis de la tradition religieuse dominante en France, elle n'est pas pour autant hostile au sentiment religieux. L'exercice de l'activité d'instituteur leur impose seulement de différencier l'enseignement qu'ils diffusent de celui contenu dans les dogmes religieux. Cette autonomisation de la fonction éducative est essentielle. C'est elle qui justifie la mise en place d'un corps enseignant spécifique, distinct de celui chargé de favoriser l'adhésion religieuse. Au concret, cette séparation se manifeste par la concurrence qui s'établit entre les deux figures intellectuelles du village : le curé et l'instituteur. La réussite de la politique républicaine est d'avoir doté les maîtres d'école d'une culture et d'une ambition homogène. Culture qui bénéficie de lieux spécialisés de diffusion, principalement les écoles normales, et de revues professionnelles qui permettent aux enseignants de se reconnaître dans un métier fortement différencié. À l'instar du fonctionnaire décrit par Max Weber, l'instituteur apparaît ici comme doté d'une fonction unique: émanciper la raison des pesanteurs sociales, politiques ou religieuses et favoriser l'émergence d'une conscience civique autonome. La prise en charge de ce devoir spécifique débouche sur une éthique particulièrement contraignante qui lie l'instituteur, une fois qu'il l'a acceptée, à un but objectif impersonnel qui souvent prend la figure d'une entité idéale: la laïcité, voire la

République elle-même. Ce devoir fortement intériorisé est abondamment illustré dans les chapitres consacrés à la politisation et à la syndicalisation du corps des instituteurs. Conscient du fait que le travail auquel il s'est engagé en tant que serviteur de l'État n'est pas un quelconque service, une tâche occasionnelle et contingente, mais « une valeur en et pour soi », l'instituteur se méfie des engouements politiques collectifs. Sympathisant socialiste (en raison, notamment, des affinités qui existent entre ce courant politique et les valeurs de progrès qu'il enseigne), l'instituteur déclare que ses idées et la manière dont il concevait son travail lui ont interdit d'en être membre. La même méfiance se retrouve lorsqu'il aborde la question de l'influence de la libre-pensée sur sa trajectoire intellectuelle. Tout aussi révélatrice est l'expérience de la conversion au protestantisme, vécue par certains d'entre eux tant cette religion respecte le libre arbitre et l'autonomie de la raison. C'est dire si l'éthique à laquelle il adhère ne structure pas seulement le comportement professionnel mais aussi la vie privée. C'est l'ethos d'une vocation qui se fait entendre ici, suffisamment fort pour retenir, bien des années après, l'attention de nombreux témoins. C'est dire également que l'ouvrage de Jacques et Mona Ozouf nuance fortement l'image d'un instituteur militant et agent électoral. Reprenant à leur compte la leçon de Jean Macé, la majorité des enquêtés estime que l'instituteur n'a pas d'élections à faire, mais des électeurs à former.

- 8 Ainsi précisée, la mission de l'instituteur ne saurait s'appliquer de façon uniforme sur l'ensemble du territoire national. La diversité d'origine des personnes interrogées permet aux auteurs de mesurer toute la marge d'autonomie acquise par les instituteurs dans leur activité professionnelle. S'ils adhèrent tous à une même culture cohérente et homogène, s'ils visent tous à permettre l'éman-cipation des consciences. Les instituteurs contactés savent cependant qu'ils ne peuvent réussir qu'en tenant compte des situations locales dans lesquelles ils sont amenés à s'impliquer. La commune comme territoire autonome reste ici l'unité d'analyse pertinente. C'est à ce niveau que s'instaure une sorte de « jacobinisme apprivoisé » qui conduit l'instituteur à adapter sa stratégie éducative aux évolutions culturelles propres au territoire communal. L'extrême diversité des situations locales et la conscience de cette diversité expliquent, par ailleurs, les compromis mis en place sur le terrain avec les parents d'élèves. Elle rend compte également de la lenteur avec laquelle certaines réformes (enlèvement des emblèmes religieux... ) sont mises en place. L'inventaire des conflits qui s'ouvrent entre l'Église et le système scolaire républicain montre alors le rythme plus ou moins rapide avec lequel l'idéal républicain intègre la société française. L'enquête « Ozouf » confirme, à cet égard, l'absence d'une diffusion linéaire de cet idéal : ceux qui font profession de l'enseigner doivent passer par des situations – intermédiaires ? – de négociation avec le pouvoir du village <sup>7</sup>. C'est dire si la contextualisation temporelle et spatiale des témoignages recueillis est essentielle. La minutie et l'intelligence avec lesquelles les auteurs opèrent cette contextualisation est sans doute l'ultime argument qui motive la consécration académique de cette enquête historique.

---

## NOTES

1. Jacques et Mona Ozouf, avec la collaboration de Véronique Aubert et Claire Steindecker, *La République des instituteurs*, Paris, Gallimard, Le Seuil, 1992 (coll. « Hautes Études »).
2. Ce caractère d'urgence motiva largement Jacques Ozouf au moment où il entreprit son enquête. « Ce qui plaide, écrit-il quelques années plus tard, pour cette entreprise artificialiste, c'est une hâte, elle aussi jumelle des impatiences des ethnologues ; l'urgence qu'il y a à faire surgir ce qui, faute d'être consigné, va disparaître » (J. Ozouf, « Retour sur une enquête », dans *Cent ans d'école*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Milieux », 1981, p.26,).
3. Voir, sur ce point, Jacques Ozouf, « L'enquête d'opinion en histoire. Un exemple : l'instituteur français, 1900-1914 », *Le Mouvement social*, 44, juillet-septembre 1963, notamment p. 12 sq.
4. Traitement auquel ne procédait pas Jacques Ozouf dans la première synthèse publiée de cette enquête en 1973 (cf. J. Ozouf, *Nous, les maîtres d'école. Autobiographies d'instituteurs de la Belle Époque*, Paris, Julliard, Gallimard, 1973, coll. « Archives »). Sur cette publication, voir le témoignage de Jacques Julliard lors de cette journée d'hommages.
5. Cf. Francine Mue1-Dreyfus, *Le métier d'éducateur*, Paris, Minuit, 1983. Dans les deux chapitres qu'elle consacre aux instituteurs des années 1900, F. Muel-Dreyfus utilise une partie des biographies obtenues par l'enquête de J. Ozouf.
6. Jean Junqua, *Le type de l'instituteur primaire ou la véritable mission de l'instituteur au point de vue du catholicisme*, Pau, Imp. de E. Vignancour, 1845, p. 59.
7. Sur ce basculement historiographique, on se reportera aussi aux travaux de Jean-François Chanet, *L'école républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996 et d'Anne-Marie Thiesse, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, Éditions de la MSH, 1997.

---

## AUTEUR

**YVES DÉLOYE**

Université Paris-I